



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL EN SEANCE DU 10 DECEMBRE 2020**

Date de la convocation :
3 décembre 2020

Date d'affichage :
3 décembre 2020

Nombre de membres :
Afférents au conseil municipal : 29
En exercice : 29
Présents : 25
Procuration : 3

A la majorité :
Pour : 28
Contre : 0
Abstention : 0
Mention exécutoire : oui

L'an deux mille vingt, le dix décembre à 18 H 30, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle des fêtes, sous la Présidence de Laurent Poissant, Maire, suite à la convocation qui lui a été faite, conformément à la Loi dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Monsieur Laurent Poissant, Mme Nadège Vandebussche, M. Philippe Dutkiewicz, Mme Catherine Bécart, M. Didier Comparon, Mme Anne-Marie Duhamel, M. Jean-Pierre Coquelle, Mme Nadine Dautriche-Waeles, M. Romain Drumez, Mme Virginie Martel, M. Joël Ouvry, Mme Perrine Fruchart, M. Bruno Lothe, Mme Cindy Queste, M. Michael Honoré, M. Philippe Caron, Mme Sophie Passerieux, M. Joël Bigourd, Mme Marie-Claire Evrard-Courtin, Mme Jacqueline Lacheray, Mme Angélique Wasil, M. Ludovic Decocq, M. Gaëtan Galle.

Excusée : Madame Sylvie Deb

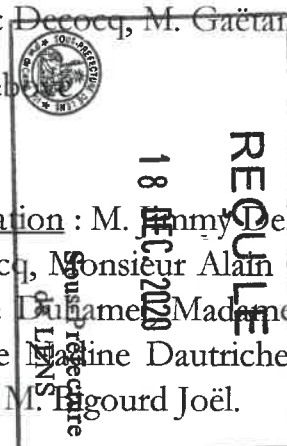
Absent : ///

Excusés ayant donné procuration : M. ~~Emmy~~ Delostienne pouvoir à M. Ludovic Decocq, Monsieur Alain Courault pouvoir à Mme Anne-Marie Duhamel, Madame Debert Marie-Claire pouvoir à Mme Nadine Dautriche-Waeles, M. Hermant Serge pouvoir à M. Bigourd Joël.

Secrétaire : Mme Perrine Fruchart

Objet : Projet Politique de la Ville 2021 – Mobilité vers l'emploi

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'une demande de subvention dans le cadre de la Politique de la Ville 2021.



« Décision Exécutoire » :

Reçue en Sous-Préfecture
le18 DEC. 2020.....

Publiée et Notifiée le

.....22 DEC. 2020.....

Le Maire,

Laurent Poissant



Ce projet doit favoriser l'autonomie et l'insertion des jeunes et moins jeunes habitants par l'intermédiaire d'un accompagnement global menant à l'établissement d'un projet professionnel. La première marche étant l'obtention du permis de conduire. L'idée étant de financer le permis en contrepartie d'un volume d'heures pour des actions et/ou travaux en collectivité.

La participation de la commune serait de 8 776 euros et celle de l'état de 8 776 euros.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Après en avoir délibéré :

Emet un avis favorable à la subvention Politique de la Ville dans le cadre du projet Mobilité vers l'emploi pour un montant de 8 776 euros.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire

